

Echinacée

Substance active

Important à savoir

- Ne prenez pas d'échinacée plus de 10 ou 14 jours consécutifs (même si vous prenez ce médicament en prévention).

Informations temporaires

En Belgique, les plantes médicinales sont couramment utilisées et généralement considérées comme sûres. Cependant, elles peuvent devenir dangereuses si elles sont prises avec des médicaments ou d'autres plantes médicinales. Soyez donc prudents et consultez un professionnel de la santé avant de les combiner. Vous pouvez lire [ce thème](#) pour plus d'informations.

Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active échinacée sont des **médicaments à base de plantes**. Les plantes médicinales peuvent être utilisées pour traiter diverses maladies et affections.

Dans ce cas, il s'agit de la plante **Echinacea purpurea** ou **Echinacée**.

L'échinacée peut être donnée en cas de **rhume (prévention et traitement)**.

Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](#).

Cette liste contient tous les médicaments qui contiennent de l'échinacée. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité d'échinacée il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Certains médicaments contiennent d'autres substances actives en plus de l'échinacée.

Comment prendre ce médicament ? - En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas non plus été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

L'échinacée **en solution** peut être utilisé chez les **adultes et enfants à partir de 2 ans**.

L'échinacée **en comprimé** peut être utilisée chez les **adultes et adolescents à partir de 12 ans**.

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre de l'échinacée à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**.

La solution à boire doit être diluée dans un verre d'eau.

Si vous prenez de l'échinacée plusieurs fois par jour, veillez à bien **répartir les prises** tout au long de la journée.

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir à quel moment et combien de fois par jour vous devez prendre de l'échinacée.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Prenez l'échinacée **aussi brièvement que possible**. Une fois que les **symptômes** ont **disparu**, **arrêtez** de prendre de l'échinacée.

Il est **déconseillé** de prendre de l'échinacée **plus de 10 ou 14 jours consécutifs** (même en prévention).

Si, malgré la prise d'échinacée, vous ressentez toujours les mêmes symptômes après 10 ou 14 jours, ou si les symptômes se sont aggravés, prenez contact avec **votre médecin**.

En cas d'utilisation prolongée, parlez-en à votre médecin.

Quels sont les effets indésirables éventuels ?

L'échinacée entraîne peu d'effets indésirables qui surviennent fréquemment (jusqu'à 1 personne sur 10) ou parfois (jusqu'à 1 personne sur 100). La liste complète des effets indésirables figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Prenez contact avec votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).

Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Oui, vous pouvez arrêter de prendre l'échinacée. Il est conseillé d'arrêter le médicament **dès que les symptômes ont disparu**.

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose oubliée d'échinacée dès que vous vous en souvenez, ou à **l'heure habituelle** s'il est presque l'heure de la dose suivante.

Ne prenez **jamais de double dose** d'échinacée pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Prenez immédiatement contact avec **votre médecin ou votre pharmacien** ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245).

Il n'y a **pas de symptômes** connus de surdosage.

Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines si vous prenez de l'échinacée.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool si vous prenez de l'échinacée.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alcool sur l'échinacée.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement avec de l'échinacée.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'échinacée.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaité ?

L'échinacée est **déconseillée aux femmes enceintes et à celles qui allaitent.**

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Si vous êtes enceinte, **ne prenez pas d'échinacée sans avis médical.**

On en sait **trop peu** sur la prise d'échinacée pendant la grossesse pour être sûr que son utilisation pendant la grossesse est sans risques. Discutez donc avec votre médecin pour prendre une décision en tenant compte de la gravité de vos symptômes et du risque pour l'enfant

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise d'échinacée avec **votre médecin et/ou votre pharmacien.**

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

La prise d'échinacée est **déconseillée pendant l'allaitement**, car on ne sait pas si l'échinacée passe dans le lait maternel.

Si vous allaitez et que vous souhaitez prendre de l'échinacée, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien.**

À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

Il peut y avoir des interactions entre l'échinacée et d'autres médicaments.

Aucune interaction potentiellement grave n'est connue pour l'échinacée. La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas d'échinacée dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **allergie** à l'échinacée ou aux plantes de la famille des Astéracées ;
- **maladie chronique** qui touche **plusieurs organes** ou le **corps** entier et qui s'aggrave de plus en plus (sclérose en plaques, tuberculose, VIH, maladie du tissu conjonctif) ;
- **maladie auto-immune** ;
- système **immunitaire** qui ne fonctionne **pas** ou **pas correctement** ;
- **maladie du système des globules blancs** .

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de prise d'échinacée se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants.**

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les à votre **pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour plus informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.